

Commune de Wasseiges



Enseignement fondamental

PROJET ÉDUCATIF

Notre PROJET ÉDUCATIF constitue un projet d'éducation auquel adhèrent les communautés éducatives, dans le cadre du projet pédagogique et du projet d'établissement.

Notre enseignement communal vise :

1. La citoyenneté responsable.

=> est proche des citoyens et centré sur le développement et l'épanouissement des enfants, en répondant aux besoins de la collectivité locale.

=> encourage l'enfant à construire une société démocratique, en respectant le droit de s'exprimer et d'être écouté.

=> est ouvert à tous, respectueux de toutes les conceptions philosophiques et idéologiques.

2. Le respect des droits de l'enfant.

=> Tend au mieux-être affectif, physique et intellectuel de l'enfant en veillant à développer la confiance en soi, l'autonomie, l'esprit critique, la créativité, ...

3. La maîtrise des compétences de base.

=> choisit le meilleur parcours de progression pour chacun et le rendre apte à poursuivre son cursus scolaire.

4. L'égalité des chances.

=> Réserve un accueil équitable aux enfants qui lui sont confiés.

APPROUVE EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 04/07/2013

Commune de Wasseiges



Enseignement fondamental

PROJET PÉDAGOGIQUE

L'école amène l'enfant à maîtriser les savoirs et les compétences de base nécessaires à son émancipation sociale. L'enfant doit pouvoir construire ses savoirs et les réinvestir au quotidien.

Notre enseignement communal veille :

1. Organisation en cycles.

Un cycle est un ensemble d'années géré par des enseignantes solidaires concernant le rythme, la continuité et la répartition des apprentissages.

2. Méthodes d'enseignement.

Lors d'activités basées sur ses réalités sociales et culturelles, l'enfant est amené à s'impliquer dans une démarche participative et réflexive.

L'équipe privilégiera :

- les activités de découverte, production et création
- la communication et l'information
- le développement de pratiques démocratiques et de citoyenneté responsable.

3. Les moyens.

L'équipe est cohérente dans ses choix et exigences, de 2,5 à 12 ans. La continuité est assurée quant aux outils et référentiels utilisés, tout au long du parcours fondamental.

Les concertations et formations permettent d'harmoniser les stratégies d'apprentissage.



APPROUVE EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 04/07/2013